

quer une réduction des dépenses compatible avec l'administration convenable de l'Etat jusqu'à ce que le revenu accuse une amélioration sensible de la situation économique.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes.

Les projets et les mesures que je vous ai signalés reposent sur l'opinion bien établie de mon gouvernement que ce pays est à la veille de connaître une nouvelle ère de prospérité, et que l'exploitation rationnelle de ses vastes ressources par un peuple voué à l'unité d'action et la coopération, un peuple courageux et industriel, assurera au Canada une place de choix au sein des nations. Je demande à la divine Providence, qui a fait de vous des citoyens de cette terre privilégiée, de guider et bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur de se retirer, et la Chambre des communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

Prières.

BILL DES CHEMINS DE FER

PREMIERE LECTURE

L'honorable M. Robertson dépose un projet de loi concernant les chemins de fer.

PRISE EN CONSIDERATION DU DISCOURS DU TRONE

Sur proposition de l'honorable M. Willoughby il est ordonné que le discours de Son Excellence l'Administrateur soit pris en considération mardi prochain.

COMITE DES US ET COUTUMES

L'honorable M. WILLOUGHBY propose:

Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

COMITE DE SELECTION

L'honorable M. WILLOUGHBY propose:

Que les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Belcourt, Buchanan, Dandurand, Daniel, Graham, Robertson, Sharpe, Tanner, et l'auteur de la motion.

L'honorable M. DANDURAND: Ce comité est-il le même que celui de l'an dernier?

L'honorable M. WILLOUGHBY: C'est absolument le même.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne au mardi, 17 mars, à huit heures du soir.

Présidence de l'honorable PIERRE-EDOUARD BLONDIN

Mardi, le 17 mars 1931.

Le Sénat se réunit à 8 heures du soir.

Prières et affaires courantes.

DISCUSSION DE L'ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE

Le Sénat passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la session.

L'honorable F.-L. SCHAFFNER propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence l'Administrateur afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable Lyman Poore Duff, Administrateur du Gouvernement du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Honorables sénateurs, en me levant pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône, j'avoue que, l'honneur eût-il été limité à ma personne, j'aurais désiré qu'il fût conféré à un autre de nos collègues qui se serait acquitté de la tâche beaucoup mieux que moi. Reconnaisant, toutefois, que cet honneur est fait surtout à la province du Manitoba, où je demeure depuis de nombreuses années, je remercie le très honorable premier ministre et l'honorable ministre du Travail, qui, il me fait plaisir de le constater, est un membre fort estimé de cette Chambre. Ma province peut se montrer particulièrement satisfaite, puisque c'est la seconde fois qu'un tel honneur lui échoit.

La marche du temps a amené le périodique changement du Gouverneur général du Dominion, changement qui a été hâté cette fois-ci par le choix qu'on a fait de notre ex-Gouverneur général pour remplir un poste important dans une autre partie de l'Empire. Le comte Willingdon, suivant les traces de ses prédécesseurs, a servi le Canada avec bonne volonté et succès, secondé loyalement et efficacement par lady Willingdon. Tous deux emportent avec eux la reconnaissance du peuple canadien et nos meilleurs vœux de succès dans la lourde tâche qui les attend dans leur nouvelle sphère d'activité. Le choix qu'a fait le roi de lord Bessborough pour le représenter à la suite de lord Willingdon a plu au peuple canadien, d'abord à cause des qualités personnelles du Gouverneur général